

STOP !

au

Stationnement

gênant

TOUS CITOYENS !
La rue est à nous tous



LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE



LE SENS UNIQUE

Respectez les sens de circulation

- Voitures et vélos n'empruntent pas les sens uniques et sens interdits.



LE STATIONNEMENT

Respectez le stationnement en vigueur

- Ne stationnez pas en «double file». Cela gêne la circulation des autres automobilistes et obstrue la circulation.
- Ne stationnez pas devant les sorties de garage. Cela gêne les sorties de véhicule.
- Garez votre véhicule dans votre garage ou votre box afin de libérer la voie.



LA VITESSE

Respectez les limitations de vitesse et les « zones 30 »

- Limitez votre vitesse à proximité des lieux accueillant du public.

VIGILANCE !
aux deux roues !

Stationnement gênant
= 135€ d'amende

La sécurité :

c'est l'affaire de tous !

STOP !
ou
Stationnement gênant

TOUS CITOYENS !
La rue est à nous tous

Quelques définitions...

Civilité :

Ou savoir-vivre. Désigne un ensemble de règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.

Civisme :

- Attitude d'attachement à la communauté nationale et à ses institutions et participation régulière à ses activités, notamment par l'exercice du droit de vote.
- Priorité donnée par le citoyen aux intérêts de la nation sur ses intérêts particuliers.

Citoyenneté :

- Qualité de citoyen
- Situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen.